

Janvier 2023

ICS 23.040.10; 77.140.75

Version Française

Tubes soudés en acier pour service sous pression -
 Conditions techniques de livraison - Partie 1 : Tubes en
 acier non allié, soudés électriquement et soudés à l'arc
 immergé, avec caractéristiques spécifiées à température
 ambiante

Geschweißte Stahlrohre für Druckbeanspruchungen -
 Technische Lieferbedingungen - Teil 1: Elektrisch
 geschweißte und unterpulvergeschweißte Rohre aus
 unlegierten Stählen mit festgelegten Eigenschaften bei
 Raumtemperatur

Welded steel tubes for pressure purposes - Technical
 delivery conditions - Part 1: Electric welded and
 submerged arc welded non-alloy steel tubes with
 specified room temperature properties

Le présent projet d'amendement est soumis aux membres du CEN pour enquête. Il a été établi par le Comité Technique CEN/TC 459/SC 10.

Ce projet d'amendement A1, s'il est approuvé, modifiera la Norme européenne EN 10217-1:2019. Si ce projet devient un amendement, les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante.

Le présent projet d'amendement a été établi par le CEN en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Les destinataires du présent projet sont invités à présenter, avec leurs observations, notifications des droits de propriété dont ils auraient éventuellement connaissance et à fournir une documentation explicative.

Avertissement : Le présent document n'est pas une Norme européenne. Il est diffusé pour examen et observations. Il est susceptible de modification sans préavis et ne doit pas être cité comme Norme européenne



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
1 Modification de l'Avant-propos européen	4
2 Modification de l'Article 2 "Références normatives"	4
3 Modification du 7.2.5, Tableau 1	5
4 Suppression de l'Annexe B	5